

Compte Rendu de la réunion téléphonique du mercredi 13 mai 2020

Présents : Catherine C- Louis C - Cathy A-Charline - David-Gaëlle-Monique D-Jean D-Karine-Maxime-Lucie- Monique L-Myriam-Dominique F-Bruno Céline-Michel F-Muriel

Rappel : Commissions municipales : tableau à remplir

Vous pouvez continuer à vous inscrire dans le tableau. Si besoin d'adresse gmail demander à Charline

1- Actualité Covid (Compte-rendu commission Covid)

1.1 /Information sur la lettre envoyée à la mairie concernant la situation des écoles et dernières informations sur le sujet

Le courrier a été envoyé jeudi 7 mai. Le maire a renvoyé vers Hugon qui a donné des réponses vagues. Le problème principal est la restauration scolaire avec les déplacements. La question des modifications pour des projets futurs de restauration est d'actualité. Malgré les réunions nombreuses, mauvaise anticipation : gel et protection ne sont arrivés que le lundi à 16h. Se pose également le problème du temps de travail des agents territoriaux dans les écoles (2 agents/école). Personne pour les sanitaires et espaces communs lors de la pause du midi. De 13h 30 à 15h, ce sont les accompagnants qui vont faire le travail de désinfection. Grande communication mais silence sur les difficultés (ex le gel sans piston...). Les personnels sont fatigués. Besoin d'une intervention sur cette rentrée lors du prochain conseil. Mise en ligne du protocole de la mairie le samedi. Ne pas se substituer aux syndicats pour les réactions.

Ex d'un lycée où tout le monde a poussé un portail sans protection et réunions de personnel sans masque et sans les distances physiques. Manque de masques.

1.2/ Texte en cours d'élaboration sur les autres thèmes

Le texte est étudié et modifié sur le pad.

<https://pad.svnet.fr/p/9glq-propositionssuites-covid?lang=fr>

Ajouter au texte des remarques sur cette rentrée (fait par Lucie en cours de réunion).

La date du conseil municipal d'installation est prévue samedi 23 mai à 10h.

Vigilance sur le travail fait par les associations dans l'aboutissement d'actions que CD appuie aussi, ne pas les oublier.

Communiqué de presse ? est ce adroit juste avant le premier conseil municipal ? plutôt après?

Eléments un peu généralistes du texte, être sur des choses concrètes. Relativiser les éléments positifs dont tout le monde n'a pas pris conscience (ex : bruit en ville). Préciser les modalités d'aide. Par ex, utiliser les économies réalisées sur les repas collectifs par la ville pour aider les personnes qui sont obligés de nourrir les enfants qui mangent à la cantine à bas coût

Préférer un communiqué au conseil municipal à transmettre aux journalistes en même temps.

Proposition de travail sur les conditions de distribution de colis aux plus pauvres et le contenu de ces colis

Maxime et Lucie s'approprient le texte puisque c'est eux qui vont le présenter. Catherine veut bien retravailler sur la partie santé.

2/ Texte sur les objectifs

2.1/Texte sur le lien suivant : <https://hebdo.framapad.org/p/9giw-p3jscnpw4o?lang=fr>

Adopter le texte en l'état et attendre de pouvoir se retrouver tous pour le valider.

Débat autour de la réflexion de Bruno : aller en justice est un moyen pas un objectif même si on comprend bien l'importance d'avoir cet outil. Reformuler ou l'écrire ailleurs. Ne pas oublier que pour aller en justice il faut être personne morale.

2.2/Mise en place d'un groupe de travail : comment renforcer les liens avec la population de Châteauroux

Dominique F, David,myriam, Gaëlle, Bruno avec en référent Dominique F

Pour les points 3 et 4 , travail sur le pad suivant : <https://hebdo.framapad.org/p/9gix-pxqbx3i3x8?lang=fr> <https://hebdo.framapad.org/p/9gix-pxqbx3i3x8?lang=fr>

3/ Commission "Coordination Animation"

3.1 Accord du collectif sur rôle et attendus de la commission **OK**

3.2 Proposition d'organisation

Comment faire qu'un maximum de gens se sentent légitimes à y participer ? C'est l'objet du tirage au sort.

Pas trop d'avis... entre les options 1 an ou 18 mois. Un an, c'est déjà pas mal et on peut voir plus tard si on prolonge.

3.3 Planning de mise en place

Une nouvelle réunion de préparation fin mai début juin avec AG du collectif après la mi-juin ou début juillet pour débiter un tirage au sort en septembre. Charline et Jean souhaitent être remplacés fin septembre.

1° AG du collectif autant que possible en présentiel : 2° quinzaine de juin ou 1° de juillet : constitution de la coordination à 6 : 2 élus sans candidats, 2 tirés au sort + Charline et Jean

2° AG du collectif : fin septembre ou octobre :remplacement de Charline et Jean par deux élus sans candidats.

4/ Débat sur Association

4.1 Débat sur l'intérêt et les dangers éventuels de se constituer en association

La vision est différente selon le vécu et les engagements des uns et des autres dans d'autres structures. Il est nécessaire que l'on soit présent en grand nombre pour prendre cette décision.

Besoin de consentement pour n'exclure aucune composante du collectif.

Contradiction entre les débats sur le soutien ou pas des partis, considéré comme rigides alors qu'une association est une structure plus rigide que le collectif.

Qu'est-ce que le formalisme d'une association peut apporter de plus ?

Est-ce que CD doit dépendre des partis pour louer des salles ? Le travail ne va pas être aussi passionnant que pendant la campagne. Comment rester efficaces pour ne pas abandonner nos élus ?

Un collectif n'a pas de responsabilité légale

<https://www.creerentreprise.fr/creer-un-collectif-fonctionnement-avantages-difference-avec-une-association/>

Accord pour ne pas se verrouiller par des statuts trop rigides

Avoir des statuts très simples et retravailler le règlement intérieur. La cotisation n'est même pas obligatoire (elle peut être libre)

Le groupe qui a travaillé dessus peut-il les modifier ?

Avoir un conseil d'administration en parallèle avec le groupe d'animation n'est pas nécessaire. Les décisions se prennent en AG et il y en a autant que nécessaire. C'est le projet associatif qui compte mais pour se déclarer il suffit d'avoir un nom, une adresse et un objet. La signature d'une charte pourrait valoir adhésion.

Ceux qui veulent se rajouter au groupe, le peuvent.

4.2 Débat sur les projets de travail sur les statuts et le règlement

Le groupe asso statuts/charte/ avec des ajouts : Myriam, Jean, catherine, Djamel, Charline, Gaëlle, Matthieu, Karine

Ne pas oublier de faire le bilan de la campagne. Le faire en petit groupe. Il avait été proposé un pad récapitulatif. Validation de l'asso ne peut se faire sans le groupe plus large donc repousser si nécessaire.

Faire une AG en extérieur en grand groupe (si c'est autorisé !)